



Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Société des Vétérinaires Suisses
Società delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri

Papier de position

Veaux mâles de vaches laitières

1 But du papier de position

Le présent document reflète la position de la SVS dans la question de l'utilisation des veaux mâles des vaches de races laitières.

2 Situation initiale

L'engraissement des veaux des races laitières est financièrement inintéressant. On constate de plus en plus souvent que les descendants mâles des vaches laitières à haute productivité sont annoncés comme mort-nés ou périssent durant les trois premiers jours de vie, à en croire les chiffres de la Banque de données sur le trafic des animaux. Une des causes probables en est le fait qu'un certain nombre de ces veaux sont tués directement après la naissance ou, en cas de maladie, ne sont pas soignés et qu'on les laisse périr. Les raisons sont principalement de nature économique. L'élevage et l'abattage des veaux mâles ne permettent en effet presque plus d'assurer des recettes. Les animaux sont habituellement élevés sans la mère, de sorte à pouvoir commercialiser le plus vite possible le lait de celle-ci. L'élevage des veaux sans la mère comporte cependant de nombreux risques et s'avère tant laborieux et chronophage. Par ailleurs, ces veaux ne mettent que peu de viande. Enfin, le vétérinaire est considéré comme un facteur de coûts, dont la facture dépasserait largement le cadre financier déjà étroit.

La politique agricole, de son côté, continue de miser sur des exploitations plus grandes et encore plus spécialisées, si bien qu'il manque aujourd'hui, dans les exploitations laitières modernes, aussi bien le temps que les connaissances nécessaires ou la place pour ces veaux.

3 Approches de solutions, problèmes et risques discutés

Semence sexée

La semence sexée est constituée de spermatozoïdes triés par sexe et sert, dans le cas des vaches laitières, à prévenir la mise bas de veaux mâles indésirables. Le sexage de la semence pourrait, à l'avenir, contribuer à la solution, mais la fertilité obtenue est pour l'instant encore trop faible pour pouvoir utiliser cette méthode à large échelle.

Abandonner l'engraissement des veaux entraînerait davantage d'importations

Une baisse de la production de viande de veau en Suisse entraînerait inéluctablement une hausse des importations. Cela ne ferait donc que déplacer l'engraissement des veaux à l'étranger, où les dispositions en matière de protection des animaux sont moins sévères que celles prévalant en Suisse.

Garde et santé animale

On devrait pouvoir créer des incitations ou des possibilités d'adaptation des exploitations, qui autoriseraient aux veaux un départ optimal dans la vie. En font partie un vêlage dans des conditions hygiéniques, autant que possible naturelles, une mise en étable propre sans contact avec des animaux déjà malades, un approvisionnement suffisant en colostrum ainsi qu'une mère en bonne santé. Ces mesures sont généralement liées à des adaptations structurelles, des acquisitions ou une modification des procédures d'exploitation, voire avec des coûts d'études ou encore des traitements prophylactiques. Le vétérinaire d'exploitation peut conseiller l'éleveur et montrer des solutions afin de prévenir les cas de maladies et les pertes d'animaux.

Génétique, races à deux fins

Les vétérinaires donnent la préférence à l'encouragement des races à deux fins. Les vaches de ce type sont moins enclines aux troubles aux environs de la mise bas et mettent ainsi au monde des veaux plus robustes. On prendra en compte le fait que les adaptations zootechniques requièrent plusieurs années avant de porter leurs effets et que la quantité de lait par vache s'en trouve réduite.

Prix des denrées alimentaires couvrant les frais

À l'avenir encore, les prix des denrées alimentaires produites en Suisse devraient rester plus élevés que ceux des produits importés. Les producteurs doivent être payés pour leur travail de sorte à ce que l'engraissement des veaux mâles devienne rentable. Les coûts de fabrication, mais aussi les standards élevés en termes de bien-être et de santé des animaux justifient un prix plus élevé.

4 Conclusion

Les vétérinaires rejettent par principe l'euthanasie d'animaux sains. Cependant, lorsque les circonstances induisent une maladie ou une souffrance, il faut prendre en compte le fait de devoir tuer l'animal dans le respect de sa dignité.

Les vétérinaires soulignent le fait qu'il est nécessaire de faire des efforts en vue d'une utilisation judicieuse et respectueuse des veaux mâles de races bovines laitières.



Enfin, les charges et les bénéfices de la production de denrées alimentaires issues de la viande de veau doivent se situer dans un rapport optimal et équitable tout au long de la chaîne de valeur ajoutée.

SVS/16.12.2015